

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° AS283

présenté par

M. Monnet, Mme Lebon et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE 13

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de cet amendement contestent l'orientation portée par l'article 13 qui favorise, pour l'ACOSS, le recours à des emprunts « sur des marchés plus profonds et plus diversifiés ».